

# AVIS DE PUBLICATION

## Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Agence Régionale de Santé Occitanie  
26/28 Parc Club Millénaire  
1025 avenue Henri Becquerel  
CS 30001  
34067 Montpellier Cedex 2

## Adresse internet :

<http://www.ars.occitanie.sante.fr>

## Objet du marché :

**Contrôle sanitaire des eaux minérales naturelles en région Occitanie**

## Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur :

Procédure n° 2020-0016-01 à 13

## Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur Pierre RICORDEAU,  
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

## Mode de passation :

Le présent marché est soumis aux dispositions :

- Du code de la commande publique publié au JORF le 5 décembre 2018 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,
- Du Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de fournitures courantes et services (CCAG – FCS), arrêté du 19 janvier 2009 (publié au JORF le 19 mars 2009),

## Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

- **Qualité de la prestation : 65 %**
- **Responsabilité sociétale des entreprises : 5%**
- **Prix : 30 %**

## Renseignements :

Toutes les demandes transiteront par le site dématérialisé <https://www.marches-publics.gouv.fr>

## Informations pratiques :

**1) Date limite de réponse des offres : Lundi 7 septembre 2020 à 11 h 30**

## **2) Retrait du DCE :**

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=595118&orgAcronyme=h8j>